



DISCRIMINATION A L EMBAUCHE.

Par **poupska**, le **16/11/2009** à **15:44**

Bonjour,

Je suis devant en train de passer des entretiens d'embauche afin de trouver un emploi.

Dernièrement j'ai passé un recrutement en trois étapes : le premier seule avec le cabinet de recrutement qui a jugé mon profil intéressant et m'a convoqué à un second entretien avec le directeur de la société qui cherche un nouvel employé. Tout s'est parfaitement passé, très bonne impression.

J'appelle le lendemain et la recruteuse du cabinet (qui fait interface) me dit que vraiment elle a des très bons retours sur l'entretien qui a eu lieu avec le directeur mais que ce dernier se pose des questions sur le trou de mon CV.

Pour info j'ai été malade pendant 7ans ce qui fait en effet un trou dans mon CV. Ne pouvant justifier cet arrêt total d'activité autrement je lui ai donc dit que c'était des soucis d'ordre personnels tout à fait terminés à ce jour (d'autant que depuis 3 ans d'activité complète). Elle a insisté lourdement et je lui ai dit que c'était des problèmes de santé et répété que tout allait très bien maintenant. Là elle a encore insisté et m'a demandé si c'était de l'anorexie que j'avais faite !!! Je n'ai pas le profil d'anorexique et j'ai trouvé ça très étrange comme question.

Bizarrement suite à ces questions je n'ai pas été sélectionnée pour la dernière phase de recrutement.

Pensez vous que tout ceci relève de discrimination directe ?

Que faire dans ces cas là ?

Merci pour votre aide.